

Fiche 10-3 : l'organisation des services en déficience

Modèle d'organisation de services

Suite à tous les travaux relatifs à l'architecture des services en 2004, les services dans le programme DI-TSA sont appelés à se modifier profondément, l'idée étant de donner plus d'ampleur aux services de première ligne, notamment aux services spécifiques et de diminuer largement les services en deuxième et troisième ligne. Cette transition ne se mettra en place que beaucoup plus tard, notamment après la fusion des CRDI-TSA dans les CIUSSS.

Révision attendue de l'organisation des services en déficience

Illustration de la modulation attendue de l'organisation des services en déficience¹

